



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section Fédérale des O. Agricoles\CA

Paris, le 26 septembre 2017

DECLARATION NEGOCIATIONS SALARIALES
COMMISSION NATIONALE DE NEGOCIATION - FNCA
26 SEPTEMBRE 2017

Dès l'ouverture de la Négociation Annuelle Obligatoire de la branche Crédit agricole 2017, FORCE OUVRIERE constatait l'échec général des précédentes négociations salariales. Ce constat fut malheureusement confirmé par l'absence de signature de toutes les Organisations syndicales et une nouvelle application unilatérale, pour 2017, par la FNCA, largement en dessous des demandes exprimées par les salariés et leurs représentations.

FORCE OUVRIERE avait évoqué les raisons de tels échecs portant, en particulier, sur une méthode de négociation devenue inadaptée et en décalage avec les pratiques chez les autres organismes bancaires.

FORCE OUVRIERE, en cette dernière partie de l'année, vous demande à nouveau :

- L'ouverture des négociations salariales avant la fin de l'année. Ceci permettrait alors un échange plus ouvert et calerait un calendrier plus équilibré entre négociation de branche et en Caisse régionale.
- La prise ne compte de nouveaux critères non cantonnés au seul ajustement avec l'évolution du coût de la vie. Il s'agit de reconnaître l'investissement professionnel des salariés dans un contexte à fortes mutations technologiques et organisationnelles.
- Et en fin de compte, l'introduction d'un nouveau partage de la richesse créée par le travail des salariés entre investissement industriel, rémunération du capital et reconnaissance salariale.

FORCE OUVRIERE interroge de nouveau les négociateurs :

- Quel rôle souhaitons-nous donner à une entreprise de la taille du Crédit agricole dans la relance économique au travers du salaire de 70.000 personnes ?
- Quelle définition et signification souhaitons-nous retenir pour le salaire et l'emploi au Crédit agricole ?